

SCPAA : Décisions de financement rendues le jour même

Dans le but de donner aux associations du secteur agro-alimentaire un accès plus simple à l'aide de l'État, le processus des Stratégies de commercialisation des produits agro-alimentaires (SCPAA) comporte maintenant un mécanisme d'approbation « à palier unique » des demandes d'aide financière.

Dorénavant, lorsqu'une association sectorielle cherchera à inciter le gouvernement à appuyer ses projets d'expansion des exportations en lui présentant ses plans d'entreprise à long terme, une décision sera probablement rendue le jour même de sa présentation devant le Comité directeur des SCPAA.

Les associations sectorielles des plans d'entreprise peuvent se présenter devant le Comité directeur pour solliciter le financement auquel elles sont censées avoir droit en vertu du volet agro-alimentaire du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Une fois la présentation faite par l'association, le Comité directeur rend sa décision, habituellement le jour même.

Le processus des SCPAA encourage les associations du secteur à se donner puis à mettre en oeuvre des plans d'entreprise adaptés aux réalités commerciales. Ces plans constituent le point d'appui des efforts concertés que déploient le secteur et l'État pour conquérir de nouveaux marchés, les deux entités combinant leurs ressources respectives pour la poursuite des activités définies par la première, selon ses priorités.

Le Comité directeur des SCPAA est à présent responsable de l'approbation des ressources « agro-alimentaires » du PDME. Le volet agro-alimentaire du PDME a été annoncé en novembre 1992, dans le cadre de la Stratégie de conquête des marchés agro-alimentaires, comme un outil de prestation de l'aide accrue que le Fédéral entend accorder au développement des marchés d'exportation. Le Co-

mité directeur joue également un rôle de coordination à l'égard des demandes d'appui que peuvent adresser les associations du secteur agro-alimentaire à Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Si l'initiative pour le secteur agro-alimentaire est approuvée, le Comité directeur des SCPAA se verra aussi attribuer le pouvoir d'approuver ou non les demandes de financement soumises en vertu du projet « Préparons-nous à la mondialisation » d'Industrie, Sciences et

Technologie Canada. Le Comité directeur compte des représentants d'Agriculture Canada, d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, d'Industrie, Sciences et Technologie Canada et de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec Elwood Hodgins, Direction des programmes internationaux, Agriculture Canada (Tél. : 613-993-6671 / Fax : 613-995-0949).

SUCCÈS — Suite de la page 1

Nord. Ces pourparlers ont finalement porté fruit lorsqu'un inspecteur mexicain est reparti satisfait de la Colombie-Britannique, à la fin de l'an dernier.

McCain Foods Ltd et le ministère de l'Agriculture du Canada ont connu un succès sans précédent avec la pomme de terre *Shepody* créée au Canada. Fruit des recherches de la station du Ministère à Fredericton, la pomme de terre est passée du stade de plantule unique, en 1968, à celui de concurrent d'envergure mondiale, maintenant cultivé dans de nombreuses régions de l'Europe, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Enregistrée officiellement par le ministère de l'Agriculture du Canada en 1980, elle vient maintenant en cinquième place pour ce qui est des superficies plantées en Amérique du Nord et en troisième place au Canada, absorbant 11,9 % des surfaces totales sous pommes de terre. McCain, qui possède les droits sur la pomme de terre dans de nombreux autres pays que le Canada, a soigneusement géré sa multiplication. *Shepody* est rapidement devenue une pomme de terre prisée pour la préparation de frites et commence à alimenter les restaurants McDonalds dans de nombreux marchés. En 1991, elle a reçu le prix du cultivar exceptionnel de la Société canadienne de science horticole.

Des **vineries canadiennes** ont acquis une réputation internationale pour des vins de glace de qualité qui font concurrence aux mieux cotés, les vins allemands. Elles sont parvenues à ce résultat en mettant l'accent sur la qualité et en pratiquant un marketing de créneaux, soit par le lancement de nouveaux produits, l'amélioration des anciens et la création de points de détail autonomes. Les vineries se sont aussi démenées pour que leurs vins figurent sur les cartes des grands restaurants et pour qu'ils soient vendus dans les avions. **Hildebrand Winery Estates**, de l'Ontario, exporte 5 % de sa production vers le Japon, la Grande-Bretagne et New York. **Great Canadian Wine Trading Co. Ltd.** a réuni plusieurs vineries canadiennes pour une « opération - exportation » vers des pays orientaux, opération accordant une importance particulière aux vins de glace canadiens. Ces sociétés sont **Inniskillin, Cave Springs Cellars Ltd. et Reif Winery Inc.**

Dare Foods Ltd., de Kitchener en Ontario, qui ne s'est introduit sur le marché mexicain qu'en mars 1990, peut déjà se vanter de 13 gammes de produits, soit 8 biscuits et 5 craquelins, dont les ventes sont jugées appréciables. Dare essaie d'accentuer sa présence au Mexique en lançant d'autres produits à l'avenir.

AGEXPORT

AgExport est publié en anglais et en français à titre de supplément de CanadExport, par programmes internationaux de la Direction générale du développement agro-alimentaire (Agriculture Canada). Les articles peuvent être reproduits avec mention de la source. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Sally Jorgensen, Direction des programmes internationaux, Ottawa, télécop. : (613) 995-0949.

